

LABOFRICHE

Avec le soutien de la **Ville de Marseille**

En complicité avec l'**AMU Aix Marseille Université** – laboratoire de recherche du LEST (CNRS-AMU) en Economie et Sociologie du Travail et laboratoire de recherche du TELEMMe (CNRS-AMU) en Géographie urbaine et Histoire, **Origens Media Lab**, l'**Observatoire des Politiques Culturelles**

La Friche la Belle de Mai est membre du conseil d'administration de la **Cité des Transitions** et le LaboFriche est soutenu par le **Campus groupe AFD**



UN LIEU-RESSOURCE AU CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES EXPÉRIENCES POUR AGIR ENSEMBLE

Le LaboFriche est un espace dédié à la recherche et au développement qui permet de croiser les regards d'une grande diversité d'acteurs publics et privés pour faire face collectivement aux enjeux contemporains, particulièrement en matière d'écologie et de droits culturels.

Citoyen·nes, professionnel·les, artistes, expert·es scientifiques, universitaires, résident·es de la Friche, usager·ères, voisin·es et tout acteur·ices du champ de l'économie sociale et solidaire sont ainsi invité·es à penser, chercher, expérimenter ensemble.

Le LaboFriche déploie une méthode de coopération interdisciplinaire entre société civile, communauté scientifique et institutions publiques pour penser ensemble nos futurs communs, que l'on imagine soutenables, créatifs, inclusifs et solidaires.



UN LABORATOIRE CITOYEN

PROGRAMMATION :

#1 • 29/06/2023 : LE SOIN DES CHOSES

La maintenance, première solution à la raréfaction des ressources.

#2 • 11/07/2023 : LA REDIRECTION ÉCOLOGIQUE

Dépasser la transition écologique vers une redirection démocratique.

#3 • 04/10/2023 : L'IMPACT SOCIAL DES PROJETS CULTURELS

Le rôle des institutions culturelles dans la création de lien avec les territoires.

#4 • 10/04/2024 : TRAVAILLER NOS ATTACHEMENTS

La redirection écologique des institutions culturelles : modes d'actions envisageables.

#5 • 14/10/2024 : DE LA VILLE ENTONNOIR À LA VILLE ÉPONGE

La gestion de l'eau en milieu urbain.

#6 • 03/04/2025 : Repenser la recherche scientifique au XXI^e siècle.



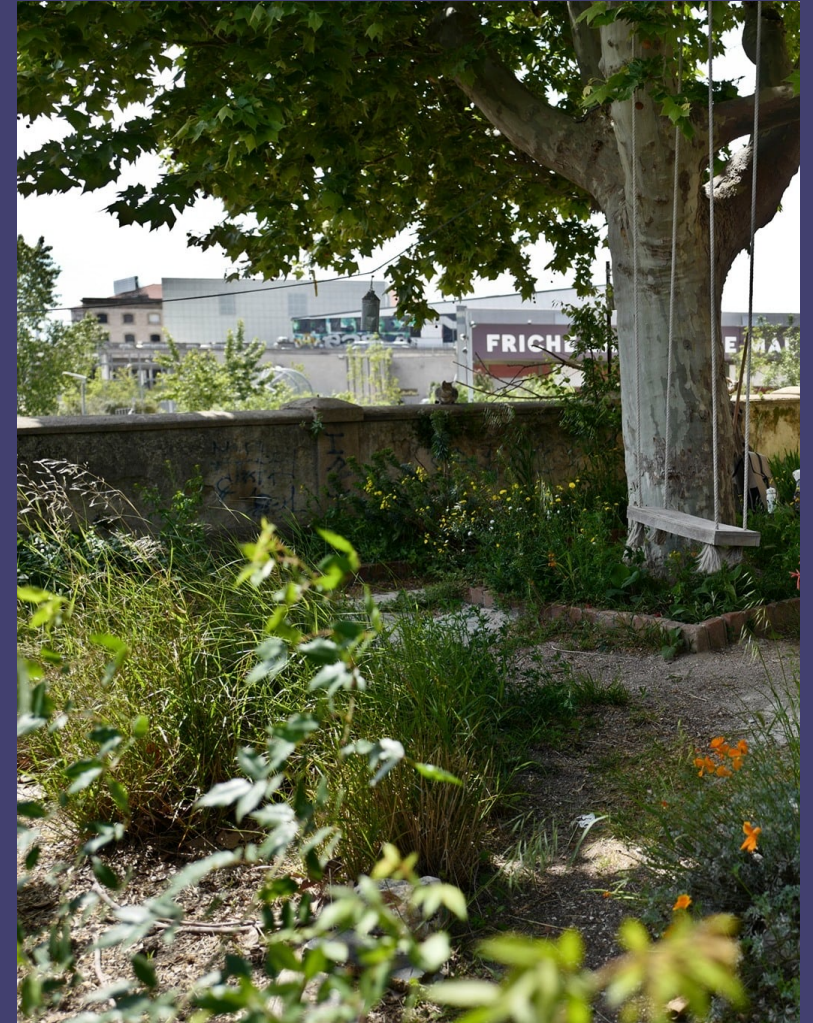
THÉMATIQUE CLÉ :

LA REDIRECTION ÉCOLOGIQUE

La redirection écologique est un cadre à la fois conceptuel et opérationnel qui vise à transformer en profondeur nos organisations et nos modes de vie pour les aligner, les « rediriger » sur des trajectoires compatibles avec les limites planétaires. Elle a été pensée par trois chercheurs : Emmanuel Bonnet, Diego Landivar et Alexandre Monnin dans *Héritage et Fermeture*, Éditions Divergences, 2021.

→ La Friche s'inscrit dans cette logique et a amorcé sa redirection, en questionnant son projet, transformant son bâti et modifiant ses usages.

- ✿ Réduction de l'impact énergétique
- ✿ Végétalisation des espaces et biodiversité
- ✿ Mobilité douce
- ✿ Tri des déchets
- ✿ Gestion de l'eau



RÉDUCTION DE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE

ACTIONS MISES EN PLACE

- Remplacement du parc d'éclairage scénique et vidéoprojecteurs
- Mise en place d'un plan de comptage des consos électriques et gaz
- Contrat de performance énergétique
- Installation GTC performante (Gestion Technique Centralisée)
- Isolation thermique des bâtiments
- Installation d'une centrale

RÉSULTATS OBTENUS

Baisse d'environ 45 % des consommations d'électricité
et 35 % des consommations de gaz



VÉGÉTALISATION DES ESPACES & BIODIVERSITÉ

ACTIONS MENÉES

Aménagement de jardins partagés

Installation de ruches pédagogiques

Diagnostic ornithologique

Plantation de 25 arbres, 200 arbustes, 2 000 pieds de plantes vivaces et 500 plantes à bulbe sur le Champ de mai

Création d'ombrières végétalisées et végétalisation de façades

En cours, 2025 : projet « Friche refuge du vivant » pour une renaturation complète des espaces extérieurs

RÉSULTATS OBTENUS

Désimperméabilisation de l'ensemble des espaces extérieurs

Déconnexion de 12 000 m² du réseau marseillais d'évacuation des eaux usées



LA FRICHE, REFUGE DU VIVANT

Opération de végétalisation et renaturation de la Friche sur 45 000 m² au sol, imperméabilisé à 92% et implanté en zone fortement urbanisée de l'hyper centre marseillais.

7 GRANDES ORIENTATIONS

Développement de la biodiversité : création de zones refuges de biodiversité pour l'avifaune, les insectes et les petits mammifères.

Développement des continuités écologiques : développement d'un archipel d'espace verts dans le quartier en complément des jardins existants sur site, avoisinants et sur la voie ferrée

Désimperméabilisation / déconnexion des réseaux

Participation citoyenne : co-conception, suivi des chantiers et de la croissance des végétaux, participation la plantation

Médiation : programme de sensibilisation au changement climatique

Confort du public

Surcyclage/ recyclage : design up-cyclé et utilisation du compost issu des déchets organiques du restaurant



MOBILITÉ DOUCE

ACTIONS MENÉES

Création de 50 places de stationnement vélo supplémentaires

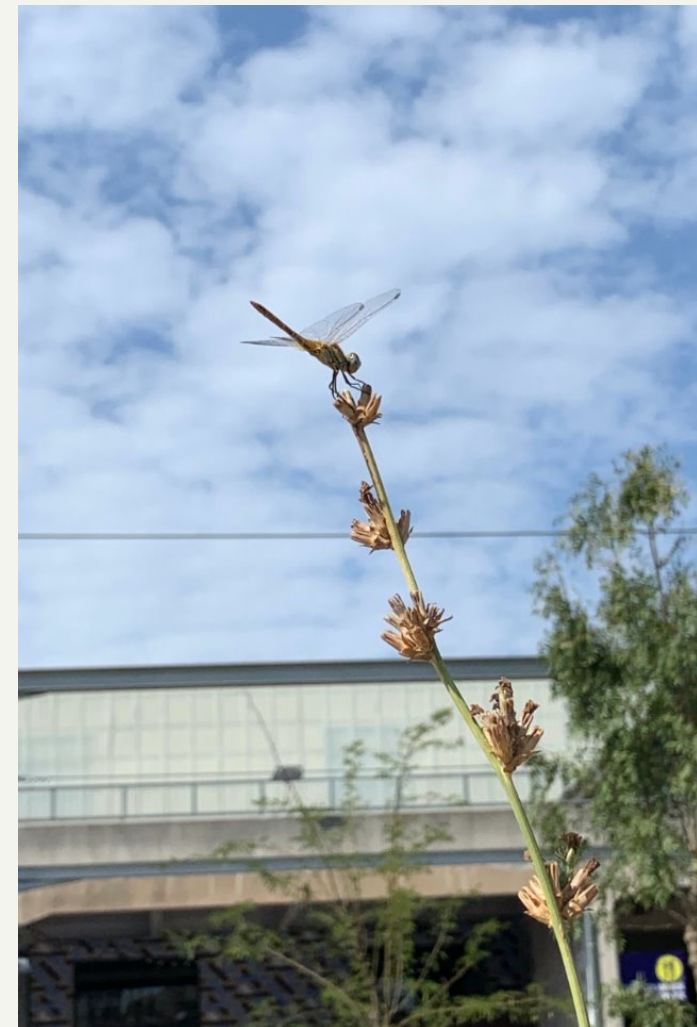
Acquisition de véhicules électriques (utilitaire d'entreprise, fenwick)

Installation de prises de recharge électrique dans le parking

Événements de sensibilisation à la mobilité douce : « Village de la mobilité » en 2023, ateliers de réparation de vélo

RÉSULTATS OBTENUS

Site entièrement piéton



TRI DES DÉCHETS

ACTIONS MENÉES

Mise en place du tri sélectif et sensibilisation des résident·es au tri

Installation de composteurs de matière organique

Installation de cendriers fabriqués in situ

Déploiement de zones de tri sur tous les gros événements

Événements de sensibilisation et d'opération de ramassage

Solutions de compactage des déchets sur site pour limiter les coûts de transports

Événements de sensibilisation et d'opération de ramassage :
« World Clean Up Day », SERD Semaine Européenne de Réduction des Déchets, collectes de textiles, ventes de vêtements upcyclés...

RÉSULTATS OBTENUS

Diminution de 30 T de déchets entre 2022 et 2023



GESTION DE L'EAU

ACTIONS MENÉES

Optimisation de la consommation d'eau sur site (compteurs)

Sensibilisation et communication

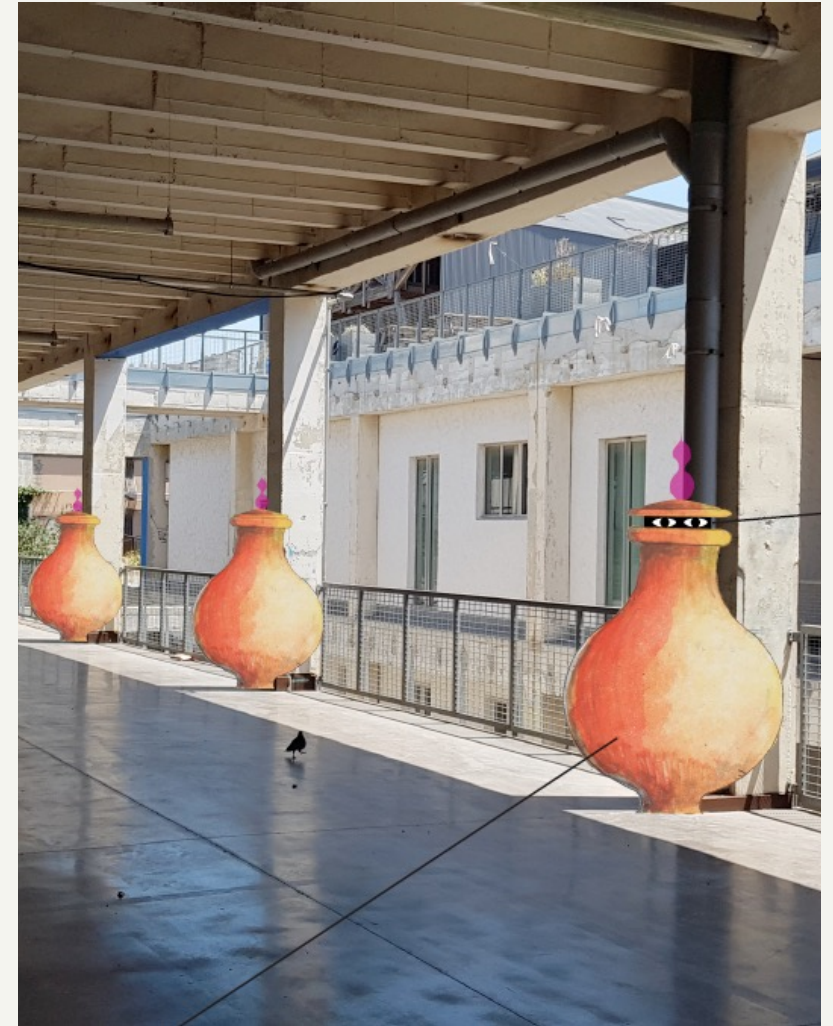
Études de récupération des eaux de pluie

Développement de solutions de stockage des eaux pluviales :
Projet « 40 voleurs de pluie »

Établissement d'un schéma directeur global de gestion des eaux pluviales permettant une gestion intégrée des eaux pluviales

RÉSULTATS OBTENUS

Le stockage des eaux pluviales du site est évalué à 25 000 m³/an pour l'arrosage, les sanitaires et la végétalisation du bâtiment Manufactures (roseraie). À titre de comparaison, la consommation globale d'eau potable du site se monte à environ 5 300 m³/an.



UNE PROGRAMMATION ENGAGÉE

RENCONTRES

2022 « Rencontres Nationales Arviva » - Rencontres nationales pour l'écologie dans le spectacle vivant

2022 « Tiers-Lieux culturels ? Vers de nouveaux modes de coopération entre l'Afrique et la France ? »
/ Campus groupe AFD, Banque des Territoires, Caisse des Dépôts et Consignations

2023 « Terres Communes »
/ Le Bureau des Guides - La Cité de l'Agriculture

2023 « Les 48h de l'agriculture urbaine »
Organisation d'ateliers depuis 2020

2023 « Climat Libé Tour »

2024 « So Good » festival

2025 « Vers les sociétés écologiques de demain »
/ Campus groupe AFD et Éditions Wildproject

EXPOSITIONS

2023 « Plasticocène », Collectif Polymer

2023 « Prendre la clé des champs », Sébastien Marot
/ Le Bureau des Guides - La Cité de l'Agriculture

2025 « Âmes vertes », Fondation groupe EDF

CINÉMA

Depuis 2023 « Du cinéma pour la planète »
Cycle de projection au cinéma Le Gyptis

UN SCHÉMA DIRECTEUR DE REDIRECTION ÉCOLOGIQUE

La Friche, en collaboration avec le bureau d'étude DOMENE et une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, bureaux d'étude technique...) lance actuellement un schéma directeur de redirection écologique à l'échelle du site.

UN PROJET D'ENVERGURE QUI PORTE SUR :

- l'aménagement des espaces bâtis et non bâtis
- la robustesse du site face aux vagues de chaleur
- la coordination des actions de gestion courante et gros entretien (isolation, CVC, gestion des eaux)
- le suivi du contrat de performance énergétique

LES ENJEUX :

- Comment créer une zone refuge pour les habitant·es d'un quartier fortement urbanisé au sein de l'îlot de chaleur marseillais ?
- Dans quelles conditions et pour quelle offre proposer des activités culturelles à l'horizon 2050 ou 2100 ?
- Comment éviter le « saupoudrage », les opérations bâtiments par bâtiments, comment tiler de façon optimale les opérations ?

→ La Friche à la fois laboratoire et vitrine des transitions, qui expérimente et qui donne à voir.



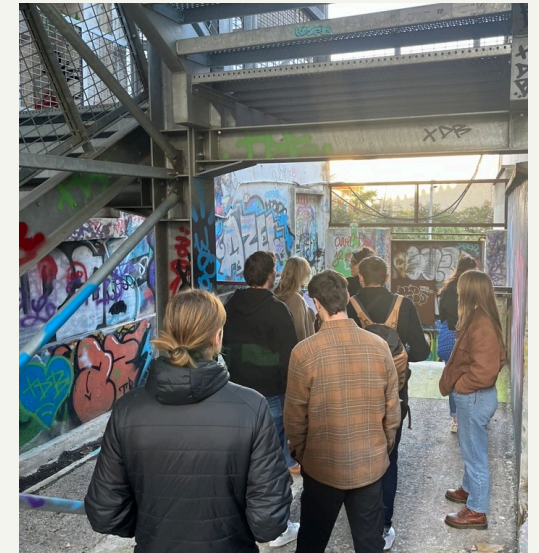
LA FRICHE, LAURÉATE D'ALTERNATIVES VERTES 2

La redirection écologique appliquée aux établissements culturels :

- Définition d'une méthodologie
- Création d'outils de pilotage
- Aide à la décision pour accompagner la redirection à la fois bâtementaire et programmatique des établissements culturels ainsi qu'en matière de comptabilité écologique

La Friche la Belle de Mai pilote, aux côtés d'Universcience et d'Origens Médiablab, un consortium composé du Citron Jaune – Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, du Musée de Grenoble, du Cerema, de l'Observatoire des politiques culturelles et de l'Institut supérieur des techniques du spectacle.

Cet appel à projets, financé par le Gouvernement dans le cadre de France2030, conçu en lien avec le Secrétariat général pour l'investissement et le Ministère de la Culture, est opéré par la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) pour le compte de l'État.



THÉMATIQUE CLÉ : LES DROITS CULTURELS / LES COMMUNS

Les droits culturels désignent un ensemble de droits et de libertés qui permettent à une personne ou à un collectif d'individus de choisir et exprimer ses références culturelles, ses savoirs. Ils constituent une invitation à reconnaître en égale dignité les cultures des personnes et contribuent à créer les conditions de leur participation à la vie culturelle.

→ La Friche affirme cette responsabilité en adossant à ses nouveaux statuts la **Déclaration de Fribourg, en 2021, depuis l'adoption de son nouveau projet Futurs Communs. Elle se décline par :**

- ❖ L'affirmation de la méthode de coopération et maîtrise d'usage au sein de son sociétariat (collège de proximité et maîtrise d'usage)
- ❖ Le déploiement d'une série de projets culturels comme espace de co-programmation partagée avec les citoyen·nes
- ❖ Le soutien à la participation citoyenne et le droit à la coopération depuis sa démarche de coopération territoriale
- ❖ Participation à un réseau de professionnel·les du secteur social et culturel à la Belle de Mai pour mettre au travail le respect des droits culturels
- ❖ Accueil des ateliers de recherche organisés par Réseau Culturel 21 et l'observatoire de la diversité et des droits culturels en avril 2025

ENGAGEMENTS À L'INTERNATIONAL

FUTURE DIVERCITIES

2022-2026 « Réimaginer des espaces urbains écologiques par les projets participatifs, artistiques » avec 13 partenaires européens / programme Europe Creative de la Commission Européenne.

CITY / CITÉ ATLANTA X MARSEILLE

Depuis 2022 : Programme transatlantique de coopération et d'échange entre Atlanta et Marseille, deux villes où la culture a contribué à leur régénération et à leur affirmation sur la scène mondiale, tout en faisant face à d'importants défis urbains et sociaux.

CREACONNECT

2024-2027 « Responsabiliser et connecter les Tiers-lieux à travers des activités d'incubation » / programme Europe Creative de la Commission Européenne.

PROJETS PASSÉS

2020-2024 « T-FACTOR » : Innovation et recherche en matière de régénération urbaine / financé par le programme Horizon 2020.

2020-2024 « CINEMA HUB FOR GENERATION Z » : Explorer des pratiques innovantes pour les publics des cinémas monoécrans.

2022-2023 « COS OF YOU » : Capitalisation et échange de compétences et connaissances de pair à pair pour les professionnel·les de la médiation et de l'éducation culturelle.

2023 : « MOTASA'A » Pour des espaces culturels indépendants, inclusifs et durables / Goethe-Institut en Jordanie, Institut français de Jordanie et MedeArts Financé par le Fonds culturel franco-allemand.